



CONSEIL MUNICIPAL DU 22/06/2026

LISTE DES DELIBERATIONS

Le lundi 22 juin deux mille vingt-six à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie de Vains, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVILLE, Maire.

Présents et membres excusés et pouvoirs :

ALEXANDRE Paul	P	DEVILLE Olivier	P	POULET Sandrine	PVR GN
CHAPDELAINE Sarah	P	DOUBLET Thierry	P	ROULAND Aurélie	P
CHAUVIN Corinne	Excusée	FAGUAIS François	P	STRUGALA Philippe	P
CLEMENT Emilie	P	MAGRO Catherine	PVR FF	TETREL Guylène	P
DEBON Anthony	PVR OD	NATU Guillaume	P	THÉAULT Chantal	PVR PS

Secrétaire de séance : Nommée conformément à l'article L.2121-15 du CGCT : Mme Emilie CLEMENT

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 14

Convocation : 16/06/2026 Affichage : 16/06/2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 mai 2026

Délibération 20260622-01

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2. Demande de subvention AEHGSBA

Délibération 20260622-02

Cette délibération mise aux voix est rejetée à l'unanimité.

3. Fonds de solidarité pour le logement : demande de contribution complémentaire

Délibération 20260622-03

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



CONSEIL MUNICIPAL DU 22/06/2026

LISTE DES DELIBERATIONS

4. Vente du lot 6 ZD 161 lotissement chemin de la Bucaille correspondant à l'adresse postale : 11 chemin de la Bucaille

Délibération 20260622-04

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

5. Vente du lot 10 ZD 165 lotissement chemin de la Bucaille correspondant à l'adresse postale : 19 chemin de la Bucaille

Délibération 20260622-05

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

6. Vente du lot 11 ZD 166 lotissement chemin de la Bucaille correspondant à l'adresse postale : 21 chemin de la Bucaille

Délibération 20260622-06

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

7. ASA du Vergon : approbation de la charte de lutte contre la Jussie

Délibération 20260622-07

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La présente séance est levée à vingt-deux heures trente et contient 7 délibérations numérotées 20260622-01 à 20260622-07.



Fait à Vains, le 23/06/2026

Le Maire

Olivier DEVILLE